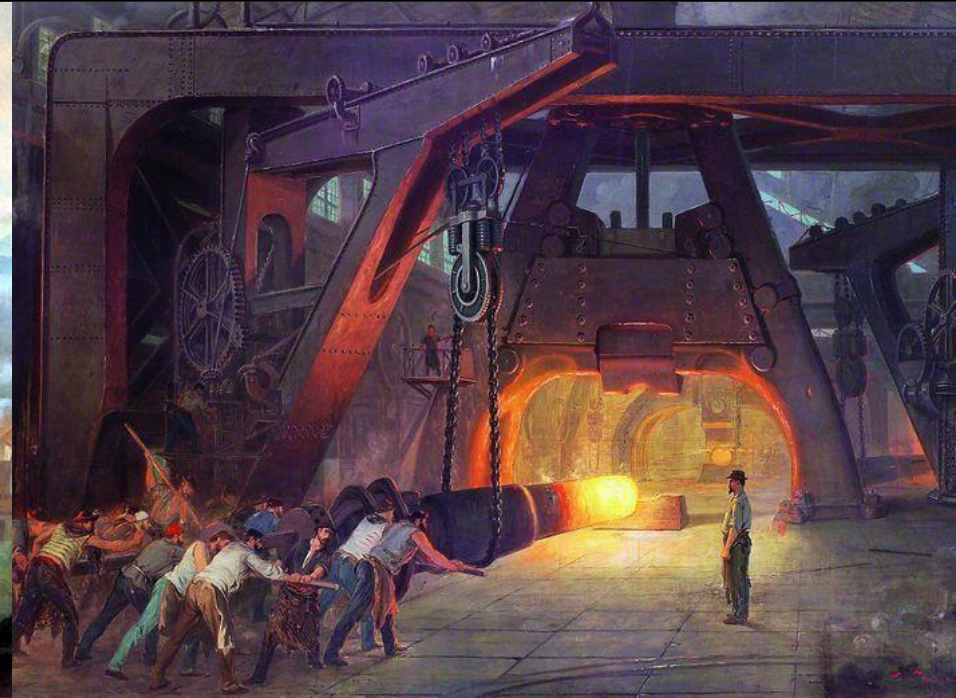


# Le Creusot et la famille Schneider

Vue d'ensemble du Creusot en 1805



# Le Creusot et la famille Schneider

Vue d'ensemble du Creusot en 1895

## Point de passage et d'ouverture 3 : « Le Creusot et la famille Schneider »

Consigne : A partir des documents, mettez en évidence l'influence d'Eugène Schneider au cœur du monde des affaires et de la politique. Vous montrerez d'abord que son implication dans le monde des affaires est grandissante. Puis, vous expliquerez que son engagement politique prend également de l'ampleur. Enfin, vous analyserez la façon dont ses relations ont permis à Eugène Schneider d'obtenir avantages et privilèges.

✕ Objectifs : appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports...), le rôle économique et politique d'Eugène Schneider, la transformation des formes et lieux de travail, ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.

✕ Démarche : travail en groupe – activité mosaïque – analyse de documents – mise en commun (présentation orale)

✕ Supports : diaporama avec documents fournis (voir ProNote et Espace de classe)

➤ Travail de groupe

➤ 6 sujets différents (fichiers sur ProNote et sur MBN)

➤ Analyse de documents + présentation orale

Vue d'ensemble du Creusot en 1895

## Doc. 1 : Itinéraire d'Eugène Schneider

Eugène [Schneider] a acquis une bonne expérience dans les métiers de la sidérurgie en devenant, après ses études, le directeur des forges de Bazeilles. Il est aussi titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil des Arts et Métiers. [...]

Les Schneider viennent d'une famille provinciale aisée [...] de la bourgeoisie terrienne établie au XVIII<sup>e</sup> siècle en Lorraine [...]. Les deux frères [Schneider] bénéficient d'un climat familial propice au goût des affaires et à la gestion du domaine public. L'un de leurs cousins, Virgile Schneider, polytechnicien, s'est lancé dans la carrière militaire. Il s'y illustre à plusieurs reprises et fut ainsi remarqué par Napoléon I<sup>er</sup> [...], élu député de Sarreguemines. Il devient ministre de la Guerre entre 1839-1840. Les deux frères [Adolphe et Eugène] tirent profit de cette expérience et se lancent très tôt en politique pour tisser un vaste réseau de relations. Adolphe devient maire du Creusot en 1841 puis député en 1842. Mais, c'est Eugène qui se distingue en nouant des relations avec les milieux dirigeants du Second Empire. Dès 1849, il se rapproche du prince-Président et lorsque celui-ci devient Empereur en 1852, il se trouve à jouer un rôle de premier plan au côté des représentants des milieux d'affaires du moment [...]. Il sait utiliser ses relations pour développer le Creusot et mettre en avant des hommes qui lui sont acquis. Les capitaux des banquiers et des hommes d'affaires parisiens prennent le relais des capitaux provinciaux.

Sophie Boutillier, « L'industriel et le militaire, éléments de réflexion à partir du capital social. Le cas des Schneider », *Innovations*, De Boeck Supérieur, 2005.



Eugène I<sup>er</sup> Schneider (1805-1875)

# Sujet3 : Eugène Schneider, au cœur du monde des affaires et de la politique

Vue d'ensemble du Creusot en 1895

## Doc. 2 : L'ascension politique d'Eugène Schneider

Fonctions politiques	
<b>1845- 1848</b> <b>1857-4 sept. 1870</b>	député
<b>mars-mai 1851</b>	ministre de l'Agriculture et du Commerce
<b>1852</b>	vice-président du Corps législatif et réélu député
<b>1866-1870</b>	maire du Creusot
<b>1867-4 sept. 1870</b>	président du Corps législatif

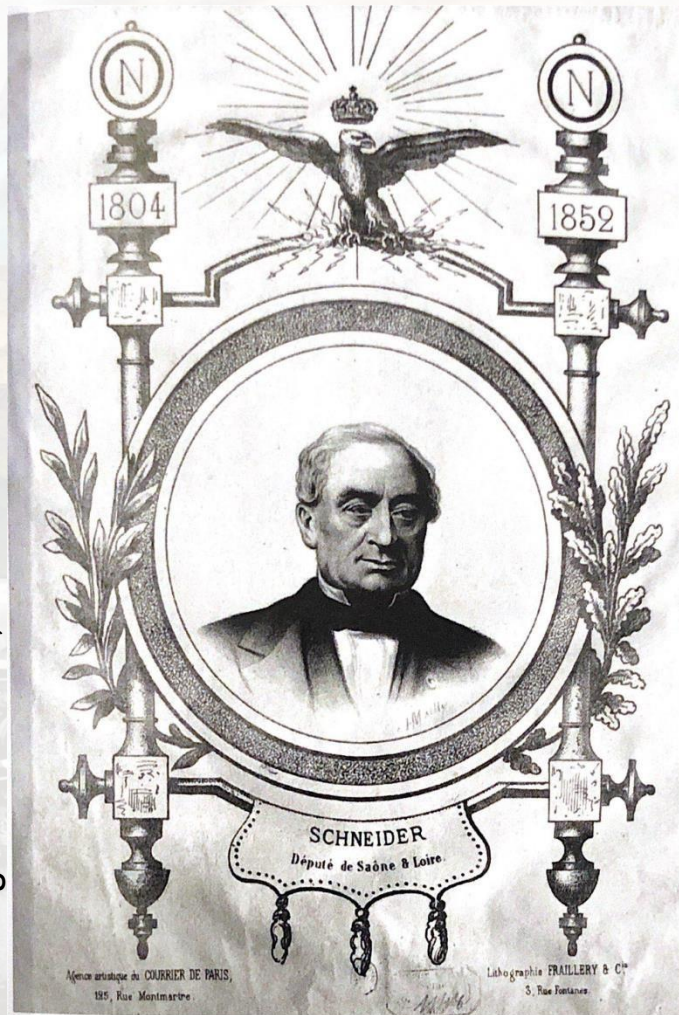
Fonctions dans le milieu des affaires	
<b>1843</b>	membre de la Chambre de commerce de Chalon-sur-Saône
<b>1855</b>	membre de la commission d'organisation de la première Exposition universelle de Paris
<b>1854-1875</b>	régent de la Banque de France
<b>1864-1867</b>	premier président de la banque Société générale
<b>1864</b>	président de l'association patronale « la Société des forges » qui vient de se créer

Source : [www.ecomusee-creusot-montceau.fr](http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr)

© Magnard Editions, 2019

Vue d'ensemble du Creusot en 1895

## Doc. 3 : Les honneurs de l'Empire



© Magnard Editions, 2019

### 7 ► Les honneurs de l'Empire

En 1868, Napoléon III décerne à Eugène Schneider la Grand-Croix de la Légion d'honneur. Cette dignité est la distinction la plus élevée de l'ordre de la Légion d'honneur.

## Doc. 4 : Un proche de Napoléon III

Et puisque Le Creusot contribue tant à la gloire nationale, l'Empereur qui a nommé son fondateur [Eugène Schneider] président du Corps législatif<sup>1</sup> le fait aussi membre de son Conseil privé.

Durant les trois années que couvre son mandat au Palais-Bourbon, Eugène Schneider préside les séances avec un calme olympien et un souci d'équité remarqué. Les journalistes ont noté son indéniable autorité : de sa petite voix grêle, il a su diriger les débats sans avoir à abuser de la sonnette pour faire respecter le temps de parole. [...]

À l'hôtel de la présidence il donne de fréquentes et brillantes réceptions. Il est ami de nombreux ministres [...]. Il bénéficie de la confiance et de l'estime de Napoléon III qui le reçoit à Compiègne. Schneider s'y rend dans son wagon-salon personnel, capitonné de velours rouge et chargé de malles de crinolines.

À qui douterait de sa position à la cour, il donne une preuve magistrale de sa solidité en juin 1869.

Lorsque le souverain nomme vice-président du Corps législatif le baron Jérôme David, [...] réputé pour ses opinions tranchées et réactionnaires, Schneider le libéral y voit un désaveu et présente sa démission. Dès réception, Napoléon III s'empresse de le rappeler afin, dit-il, de dissiper « toute équivoque ».

Jean-Louis Beaucarnot, *Les Schneider, une dynastie*, Hachette Littérature, 1986.

1. Assemblée législative mise en place par la Constitution de 1852. Ses membres sont élus au suffrage universel direct masculin.

## Doc. 5 : Eugène Schneider défend l'Empereur

Lors d'un débat au Corps législatif qu'il préside le 15 juillet 1869, Eugène Schneider s'oppose au député républicain Jules Favre qui critique un message officiel de l'Empereur.

**M. Jules Favre** : Je demande la parole.

**M. le président Schneider** : La parole est à M. Jules Favre.

*M. Jules Favre monte à la tribune.*

**M. le président Schneider** : C'est sur le procès-verbal, monsieur Fabre, que vous demandez la parole.

**Jules Favre** : Oui, sur le procès-verbal, monsieur le président.

**M. le président Schneider** : Vous avez la parole sur le procès-verbal.

**M. Jules Favre** : Messieurs, nous avons entendu à la séance d'hier la lecture un document qui a pu être diversement apprécié par chacun de nous. Mais, dans la forme au moins, il semblait promettre à cette Chambre la restitution des libertés qui lui appartenait de droit...

**M. le président Schneider** : Permettez, monsieur Jules Favre...

**M. Jules Favre** : ... et qui jusqu'ici lui ont été refusées.

**M. le président Schneider** : M. Jules Favre, aux termes de la Constitution et du règlement, il n'y a lieu, ni à discuter, ni à intervenir, en aucune façon, à l'occasion d'un message de l'Empereur. (*Assentiment sur un grand nombre de bancs - réclamations sur quelques bancs à gauche.*)

**M. Jules Favre** : Je m'explique sur le procès-verbal.

**M. le président Schneider** : Je ne puis vous maintenir la parole à ce sujet.  
(*Nouvel assentiment, nouvelles rumeurs*)

*Le Courrier de Saône-et-Loire, 15 juillet 1869.*